

Coronavirus: l'église catholique du Togo suspend les messes de dimanche



La Conférence des Evêques du Togo (CET) réadapte ses mesures préventives contre le coronavirus à celles prises par le gouvernement togolais. Après un premier message à l'intention des fidèles, la Conférence a pris jeudi d'autres décisions. Intitulées mesures complémentaires au communiqué du 16 mars, ces décisions touchent aux célébrations eucharistiques, à la célébration des sacrements, aux obsèques, aux exercices de piété et rassemblements, aux séminaires et aux écoles catholiques.

Selon les nouvelles directives, les célébrations eucharistiques des dimanches sont suspendues à partir de ce jeudi 19 mars et ce jusqu'à nouvel ordre ; celles qui ont lieu semaine ne doivent pas regrouper plus de 50 personnes.

De même, les messes pour les malades sont suspendues. La messe chrismale de cette année quant à elle sera transmise en direct dans chaque diocèse sur les antennes et radios catholiques.

{loadmoduleid 210}

Pour ce qui est des sacrements, l'église catholique du Togo suspend toutes les messes de première communion et les célébrations de baptême des enfants.

« Pour le sacrement de réconciliation ou confession, la rencontre entre le prêtre et le pénitent respectera la distance d'un mètre au moins », indique la CET.

Les Evêques recommandent que les veillées funèbres soient faites dans l'intimité familiale et que les messes d'enterrement soient célébrées avec 50 participants au plus.

Par ailleurs, il est demandé que le chemin de la croix se fasse en famille ou dans des petits groupes de chrétiens, que les cours de catéchèse et les classes de chants des chorales et les services des Chevaliers de l'Autel soient suspendus.

« Le Séminaire Saint Jean Paul II de Lomé, Benoît XVI de Tchitchao et Saint Paul de Notsé sont fermés à partir de samedi 21 mars jusqu'à nouvel ordre. Tous les séminaristes rentreront en famille » décident les prélats.

Ces mesures supplémentaires sont prises en lien avec la décision du gouvernement qui interdit un regroupement de plus de 100 personnes sur le territoire togolais.

{loadmoduleid 212}